Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260226-2026_017-DE

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

VILLE DE SAINT-FLORENTIN

N° 2026_017

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance : 20

Date de publication : 27 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 février 2026

Le **26 février 2026** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 18 février 2026 dans les formes et délais prévus **au Code Général des Collectivités Territoriales.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE, Mme WILLEMS, Mme GRUET, Mme DELOT, Mme ROUSSEAU, M. BILLET, Mme COUDERT, M. TIRARD, M. LEFEVRE, Mme GROETZINGER, M. LECOMPTE, M. GORNEAU, Mme ETIENNE, M. SERRE, M. DELECOLLE, M. PERREIRA-GONCALVES.

ÉTAIENT ABSENTS : M. BIOT, M. CAMPOS, M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-LENTI, Mme BIOT-FLORIMOND.

Mme GROETZINGER et M. MAILLARD ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :

Redynamisation du Centre-Ville
-
Requalification des Halles

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la convention « *Petites Villes de Demain* », signée le 5 mai 2023 ;

Vu le Règlement d'Attribution de la dotation de soutien à l'investissement local ;

Vu les dispositifs d'accompagnement financier de la Région Bourgogne Franche-Comté « *Centralité Rurale en Région* », ainsi que la convention cadre signée avec le Conseil Régional en date du 15 novembre 2023 ;

Vu l'avant-projet de la requalification des Halles annexé à la présente proposition ;

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260226-2026_017-DE

Exposé des motifs

Dans le cadre de l'élaboration du projet de Ville établi lors de la conclusion de la convention cadre dite « *Petites Villes de Demain* », la redynamisation du centre-ville de Saint-Florentin figure parmi les principales priorités arrêtées.

A ce titre, un des axes de travail retenu porte sur la dynamisation du commerce non sédentaire. Dans cette perspective, la requalification de l'espace commercial associé avait été identifié, et deux projets avaient été définis, à savoir :

- La requalification des espaces publics des places Dilo et Dubost,

- La rénovation des Halles.

Ce dernier volet vous est présenté aujourd'hui. Le projet repose essentiellement sur :

- Des travaux de réfection du clos et du couvert, incluant notamment le remplacement des ouvrants, ou encore le remplacement des pierres dégradées par le temps et l'isolation,

- Des travaux de requalification des infrastructures internes : sanitaires, réseaux électriques et plomberie. Il n'est pas prévu de chauffer les locaux.

- Des travaux d'aménagement intérieurs de l'espace commercial, avec création d'emplacement aménagés.

L'avant-projet associé à cette opération de requalification est annexé à la présente proposition.

La Région Bourgogne Franche-Comté et l'État seront sollicités pour ce programme.

Le coût global d'opération hors taxes s'établirait comme suit :

Travaux	
Postes	**Montant HT**
Lot 0 : Désamiantage	43 600,00 €
Lot 1 : Démolition /maçonnerie en pierre / ravalement	352 505,22 €
Lot 2 : Charpente bois	242 890,00 €
Lot 3 : Couverture	34 060,00 €
Lot 4 : menuiserie métalliques	404 508,80 €
Lot 5 : Plâtrerie / Isolation	62 918,40 €
Lot 6 : Carrelage et faïence	44 770,00 €
Lot 7 : Peinture	25 147,00 €
Lot 8 : Plomberie	20 000,00 €
Lot 9 : Electricité	39 000,00 €
Cout Total Travaux	***1 269 399,42 €***
Ingénierie	
Maitrise d'œuvre	126 000 €
Relevé topographique	5 265 €
Mission SPS	4 950 €
Bureau contrôle technique	9 000 €
Diagnostic avant travaux	1 400 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260226-2026_017-DE

Etude de sol	4 200 €
Diagnostic de structure	4 900 €
Rapport de structure	6 208 €
Cout total ingénierie	***161 923 €***
COUT TOTAL OPERATION	***1 431 322,42 €***

Contenu de la proposition

Considérant l'inscription de cette opération au sein du projet de Ville, concrétisée par la convention « *Petites Villes de Demain* » signée avec l'État ;

Considérant la convention cadre pour la revitalisation de la commune de Saint-Florentin, signée avec la Région Bourgogne Franche-Comté ;

Considérant l'intérêt de favoriser le développement du commerce non sédentaire pour la commune ;

Considérant l'intérêt patrimonial à mettre en valeur cet élément structurant du centre historique de Saint-Florentin ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. MAILLARD et M. LECOMPTE),

-**APPROUVE** le programme d'aménagement tel que décrit précédemment, et précisé en annexe, pour un budget global de 1 431 322, 42€ HT.

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montants	%
Etat – DSIL	572 530 €	40,0 %
Région – C2R	250 000 €	17,5 %
Commune	608 792 €	42,5 %
TOTAL	**1 431 322 €**	**100,0 %**

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 27 février 2026
Le Maire, Yves DELOT,

VILLE DE SAINT-FLORENTIN (Yonne)